



Compte-rendu de la réunion de Conseil Communautaire du jeudi 19 octobre 2017 Salle des fêtes d'Omey

Titulaires présents : Gilles ADNET, Jean-Claude ARNOULD, Hubert ARROUART, Jean-Paul BRIGNOLI, Carole CHOSROES, Bernard COUSIN, Catherine DETHUNE, Françoise DROUIN, Hubert FAUCONNIER, Hubert FERRAND, Bernard FURNE, Maurice HUET, Michel JACQUET, Raymond LAPIE, Jean-Claude MANDIN, William MATHIEU, André MELLIER, Evelyne MOINEAU, Catherine PANNET, Joël PERARDEL, Eric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Sylvain ROGER, Jérôme ROUSSINET, François SCHUESTER, René SCHULLER, Marcelle SCIEUR, Murielle STEPHAN, Denis VAROQUIER, Noël VOISIN-DIT-LACROIX.

Etaient représentés : Marie ANCELLIN par Philippe BIAL (suppléant), Didier APPERT par Alain GOBILLARD (suppléant), Yvéric BRODIER par Audrey SCHULLER (suppléante), Catherine JULLIEN par Eric PIGNY (pouvoir), Jean-Christophe MANGEART par Damien GALLOIS (suppléant), Maurice PIERRE par Dominique MILLON (suppléant), Jean-Marie ROSSIGNON par Muriel RENAULT (suppléante), Pascal VANSANTBERGHE par Luc MILLON (suppléant).

Etaient absents : Milène ADNET, Roger BERTON, Christophe PATINET (excusé), Fabrice REVELLI, Jean-Pierre ROLLET.

Soit 39 votants.

Suppléants présents : Philippe BIAL, Odile CAQUE, Damien GALLOIS, Alain GOBILLARD, Claudy MATHIEU, Martine MENISSIER, Danièle MICHEL, Dominique MILLON, Luc MILLON, Muriel RENAULT, Audrey SCHULLER, Andrée VIART.

Suppléants absents : Alexandre BODIN, Jean-Claude FARON, Marie-Ange GRUÉ (excusée), Daniel HERBILLON (excusé), Philippe HINCELIN, Alain JACQUES, Éric MERCIER, Florence PERARDEL, Sabine STIEVENART (excusée), Luc THOUVENIN, Evelyne VALENTIN.

Secrétaire de séance : Odile CAQUÉ.

PV du 21 septembre 2017 adopté à l'unanimité.

I - RESSOURCES HUMAINES

1. Taux d'avancement

Avis favorable du comité technique du 19/10

Proposition du tableau annuel d'avancement de 100 %

⇒ Vote du conseil communautaire : unanimité

2. Ouverture d'un poste adjoint administratif territorial principal 1ère classe

⇒ Vote du conseil communautaire : unanimité

3. RIFSEEP : Régime Indemnitare des fonctions de l'état

Des suggestions : Report a examen ultérieur

II - BATIMENT

4. Règlement intérieur des gymnases

Madame Lamiable lit les 15 articles du règlement pour les 3 gymnases.

A la fin de la lecture Mr Schuller préconise « que la caution devrait être encaissée ».

Est évoqué le rajout au règlement de « si location pour association extérieure ».

⇒ Vote du conseil communautaire : unanimité

III - EAU

5. Tarifs VESLE

Voir tableau pour régularisation.

⇒ Vote du conseil communautaire : unanimité

6. Travaux d'extension du réseau d'eau potable à Vitry-la-Ville

Les travaux concernent la rue Hamet.

Montant des travaux : Véolia 6 684,86 euros HT soit 8 021,83 euros TTC

Prise en charge de la communauté de communes 50 %

Soit 3 342,42 euros sur HT.

⇒ Vote du conseil communautaire : unanimité

IV - FINANCES

7. OPAH

DM éclatement des comptes

La règle budgétaire prévoit la dissociation entre ce qui est versé aux habitants de la CCMC - relève d'une subvention d'amortissement faite aux usagers (amortissable sur 5 ans) - aux habitants de autres CC - non amorti passe par compte 4 comptes de tiers.

Conséquence :

- Annulation de toutes les subventions déjà versées (au c/20421)
- Réémission selon le cas soit au compte
 - 20422 Subventions d'équipement aux personnes de droit privé opération 15 (CCMC)
 - 4581 (hors CCMC) Opérations sous mandat

DEPENSES			RECETTES				
VERSEMENT SUBVENTIONS			Participation REGION			Participation des CC hors CCMC	
Habitant CCMC	Habitant CAC (ex CCRM)	Habitant CCSV	Habitant CCMC	Habitant CAC (ex CCRM)	Habitant CCSV	CAC (ex CCRM)	CCSV
C/20422 op. 15	C/4581	C/4581	C/1318	C/4582	C/4582	C/4582	C/4582
70 557,00	28 786,00	29 560,00	35 278,50	14 393,00	14 780,00	14 393,00	14 780,00
	58 346,00			58 346,00			
128 903,00				58 346,00			

⇒ Vote du conseil communautaire : unanimité

Annulation de titre sur année antérieure

Opah subvention 70663 euros pour les 3 secteurs

TITRE	Titre n°231/16	Titre 41/17
MONTANT	1060,00 €	18 787,50 €
COMPTE INITIAL	758	
Commentaire	émis à l'encontre de la CC de Suippes dans le cadre de l'OPAH (subvention pour une habitante de SUIPPES) ni annulé, ni soldé par la CC de Suippes.	N'a été payé par la CC de Suippes que pour 15 339,00 €, la différence (3 448,50) correspondant à 2 subventions pour des habitants de Courtisols, donc relevant de la CCMC désormais
MODIFICATION	ANNULLATION/REEMISSIION	ANNULLATION/REEMISSIION
NOUVEAU COMPTE	673 Annulations sur exercices antérieurs Réémission au compte 4582 (recette hors CCMC)	Réémission pour 15 339,00 au compte 4582 (hors CCMC).

⇒ Vote du conseil communautaire : unanimité

Subvention du comité technique N° 8

	COMMUNE	Statut d'occupation	TYPE DE TRAVAUX	Montant total des travaux TTC	Montant total des travaux HT	MONTANT ELIGIBLE DEPENSE SUBVENTIONNEE	SUBVENT° VOTEE
1	MOURMELON LE GRAND	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	24760,87	23470,02	20 000	5 000
2	MOURMELON LE GRAND	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	13 189	12 501,20	12 501	3 125
3	POGNY	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	12 769,99	11 856	11 856	2 964
4	BOUY	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	50 138,06	46 771,13	20 000	5 000
5	COURTISOLS	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	50 138,06	46 771,13	20 000	5 000
6	COURTISOLS	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	22 828,72	21 638,60	20 000	5 000
7	SUIPPES	PO	AUTONOMIE DE LA PERSONNE	10 453,35	9 503,05	9 3989	1 878
8	MOURMELON LE GRAND	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	42 580,41	39 812,64	20 000	5 000
9	MOURMELON LE GRAND	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	7 287,28	6 907,37	6 907	1 727
10	SUIPPES	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	28 361,83	26 883,25	20 000	5 000

11	SAINTE MARIE A PY	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	5 845,98	5 541,21	5 541	1 385
12	OMEY	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	23 625,70	22 394,03	20 000	5 000
13	MOURMELON LE GRAND	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	20 094,22	18 509,16	18 509	4 627
14	MOURMELON LE GRAND	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	11 379,37	10 736,36	10 736	2 684
15	SUIPPES	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	19 380,31	18 369,96	18 344	4 586
16	DAMPIERRE AU TEMPLE	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	14 018,21	13 287,41	13 287	3 322
17	MOURMELON LE PETIT	PO	AUTONOMIE DE LA PERSONNE	5 137	5 137	5 137	1 027
18	MOURMELON LE GRAND	PO	ECONOMIE D'ENERGIE	89 684,22	82 733,80	20 000	5 000
19	VADENAY	PB	ECONOMIE D'ENERGIE	23 731	22 251		3 338
			TOTAL	475 403,58	445 074,32		70 663

8. Marpa – Décision modificative

MOTIVATION	Capital restant du au 31/12/2016 ne correspond pas au tableau d'amortissement. Montant transféré de la CCSV : 1 094 837.30 €, au lieu de 1 093 984.61 €. La répartition capital/intérêts sur l'échéance du 15/06/2014 n'a pas été correctement liquidée. Subsiste une différence de 852.69 €
MODIFICATION	Emission - d'un mandat au compte 1641 - d'un titre au compte 7788 pour 852.69 €
DECISION MODIFICATIVE	Crédits supplémentaires d'un montant de 840.35 € au chapitre 16

⇒ Vote du conseil communautaire ; unanimité

9. Indemnité de conseil du trésorier payeur

INDEMNITÉ DE CONSEIL ANNÉE 2017

Gestion de 360 jours

(voir calcul sur état liquidatif ci-joint)

Montant des dépenses exercice:	2014	3 272 277,00
Montant des dépenses exercice:	2015	4 465 808,00
Montant des dépenses exercice:	2016	5 834 458,00

Total 13 572 543,00 €

Moyenne annuelle 4 524 181,00 €

Décompte de l'indemnité sur une gestion de 12 mois

3 pour 1000 sur les 7 622,45 premiers euros	22,87
2 pour 1000 sur les 22 867,35 euros suivants	45,73
1,5 pour 1000 sur les 30 489,80 euros suivants	45,73
1 pour 1000 sur les 60 979,61 euros suivants	60,98
0,75 pour 1000 sur les 106 714,31 euros suivants	80,04
0,50 pour 1000 sur les 152 449,02 euros suivants	76,22
0,25 pour 1000 sur les 228 673,53 euros suivants	57,17
0,10 pour 1000 sur toutes les sommes excédant 609 796,07euros	391,44

Total 780,18 €

Taux de l'indemnité: 100% (Gestion de 360 jours) soit : 780,18 €

⇒ Vote du conseil communautaire :

Délibération : pour 50 %° 23 voix
 Pour 0 10 voix
 Pour 25 % 2 voix

V - URBANISME –LOGEMENT

10. PLU Pogny

Avis favorable de la commune du 12 octobre 2017.

Arrêt du projet.

➡ Vote du conseil communautaire : unanimité

Problème d'agrandissement déchetterie

VI - QUESTIONS DIVERSES

Débat sur construction dans certains villages (dents creuses).

1 agent administratif arrivera la semaine prochaine (cette semaine) pour occuper des fonctions d'accueil et de mise jour du site internet.

Débat sur les garderies du mercredi matin et conseils d'école (Mesdames DETHUNE et MENISSIER).

Sera vu au prochain conseil.

La séance est levée à 22 h 45.